

Table régionale de gestion intégrée de l'eau par bassin versant Abitibi-Jamésie,

Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie

Lieu : UQAT, pavillon Amos, salle 5024

341, rue Principale Nord

Amos (Québec)

J9T 2L8

Le 10 janvier 2019 à 10 h étaient présents :

- Mme Jessica Morin, Environnement et développement durable, Canadian Malartic;
- Mme Sandra Pouliot, Monarques Gold;
- Mme Stéphanie Marchand, Monarques Gold;
- M. Donald Blanchet, Représentant de la SESAT;
- M. Normand Grenier Directeur - Service d'aménagement du territoire de la MRCAO;
- M. Frédérick Bilodeau, Conseiller en santé environnementale, Direction de santé publique;
- Mme Nicole Damas, MAPAQ;
- Mme Cindy Cormier, Golder Associates;
- Mme Isabel Dufresne, Technicienne en environnement à la Ville d'Amos;
- Mme Mélanie Falardeau, Directrice - Service d'aménagement du territoire, MRC Abitibi;
- Mme Jacinthe Pothier, Aménagiste, MRC Vallée-de-l'Or;
- M. Jonathan Gagnon, Biologiste, MELCC;
- M. Mathieu Bellerive, Conseiller municipal, Municipalité de Macamic;
- Mme Jacinthe Châteauevert, Administratrice, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Mme Clémence Wangni, Ministère de la Sécurité Civile.

Étaient également présents :

- M Normand Roy, Administrateur, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie;
- M. Oumarou Daouda, Directeur général, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie ;
- Mme Hajar Essalama, Chargée de projet en gestion intégrée de l'eau ; Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie ;
- M. Christian-Raphael Gilbert, Chargé de projet, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie.

Il a été procédé à l'examen des sujets suivants :

Début de la réunion à 10h10.

1. Ouverture de la séance

M. Oumarou Daouda directeur général de l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie, prononce le mot de bienvenue

2. Présentation du projet d'Analyse de la qualité des eaux de surface par Mme Essalama.

2.1 Présentation du projet et présentation des résultats;

Le projet d'analyse de la qualité des eaux de surface a été mis en place en 2017 afin de pallier à un manque de données sur la qualité des eaux de surface dans la région de l'Abitibi-Jamésie. Les données collectées par les programmes gouvernementaux de surveillance de la qualité de l'eau (Réseaux-Rivières et réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)) étant insuffisantes quant à une évaluation représentative de la santé d'un bassin versant, considérant la grande superficie des différents bassins versants que constitue la zone de gestion de l'OBVAJ.

L'objectif principal étant d'identifier les cours d'eau représentant une qualité mauvaise de l'eau et d'évaluer l'impact des pressions anthropiques qui y sont présentes. Les objectifs spécifiques étant d'analyser la qualité de l'eau en amont d'une prise d'eau potable, d'échantillonner en amont et en aval d'une rivière et d'échantillonner en aval de stations municipales de traitements des eaux usées.

L'évaluation de la qualité de l'eau des rivières s'est réalisée selon l'Indice de Qualité Bactériologique et Physico-chimique (IQBP₆), et l'indice de l'Est du Canada (IDEC). Ensuite, les résultats ont été présentés selon la relation existante entre l'IQBP₆ et les précipitations. Certains échantillonnages au courant de l'été 2018 se sont réalisés après de fortes précipitations. Ces résultats démontrent une qualité de l'eau douteuse des rivières Landrienne et Thibault par temps sec. l'indice de qualité de ces deux (2) rivières s'est dégradé pour atteindre un indice respectivement très mauvais et mauvais. Même phénomène pour les rivières Lois et Taschereau, l'indice étant satisfaisant par temps sec et douteuse par temps de pluie. Ces résultats amènent à croire que les eaux de ruissellement sont de bons indicateurs d'activités polluantes sur le territoire.

Vient ensuite la présentation des résultats inhérents aux trois (3) bassins versants de la zone de gestion de l'OBVAJ, compilant les échantillonnages réalisés en 2017 et 2018, du projet d'analyse des eaux de surface de l'OBVAJ et des résultats compilés de Réseaux-Rivières. Pour plus de détails au sujet de ces résultats, veuillez vous référer au **Rapport d'échantillonnage du projet d'analyse des eaux de surface 2018** disponible sur le site de l'OBVAJ.

La présentation des résultats s'est poursuivie avec ceux liés à l'échantillonnage de l'Indice diatomées de l'Est du Canada (IDEC), réalisé en 2018. La comparaison des résultats de l'IDEC et de l'IQBP₆ des rivières Lois et Harricana à l'été 2018 montrent un résultat systématiquement plus sévère de l'IDEC par rapport à l'IQBP₆.

La comparaison des résultats de l'IDEC des rivières Lois et Harricana entre 2017 et 2018 démontrent que, pour la rivière Lois (station 1), l'indice est très pollué en 2017 et pollué en 2018. La rivière Lois (station4) et la rivière Harricana (station 9) demeurent stables de 2017 à 2018, soit légèrement polluées.

Ensuite la présentation des résultats s'est poursuivie suivant les paramètres problématiques rencontrés in situ selon diverses rivières échantillonnées. Pour la rivière Lois (station 4), le paramètre problématique est l'oxygène dissous, considérant qu'une faible concentration peut affecter la qualité de la vie aquatique. Le ruisseau Thibault présente une conductivité élevée, ce qui est un signe d'augmentation des substances dissoutes. La rivière Fournière présente, quant à elle, un pH bas, ce qui peut affecter la respiration et la reproduction des organismes aquatiques.

L'état trophique des lacs a ensuite été abordé, selon l'état global de la qualité de l'eau par bassin versant, regroupant les analyses réalisées par l'OBVAJ et le RSVL. Sur le bassin versant de la rivière Harricana, le lac Lemoine est considéré comme eutrophe, les lacs de Montigny et Beauchamp, méso-eutrophe. Sur le bassin versant de la rivière Abitibi, le lac Abitibi est considéré comme hyper-eutrophe, le lac d'Alembert, eutrophe, le lac Macamic, méso-eutrophe et le lac Lois, mésotrophes.

Il a été fait référence par la suite aux limites et biais de l'étude, soit :

- Le manque de stations météorologiques dans le secteur, nous obligeant à utiliser les données des stations Rouyn-Noranda et Val-d'Or, situées à plus de 50 km de certains points d'échantillonnage.

- Le fait que l'étude sur la qualité de l'eau n'a été évaluée que sur deux ans (2017 et 2018), considérant que pour s'assurer de la représentativité des résultats, l'IQBP₆ doit être calculé sur trois (3) ans.
- Que l'IDEC a été analysé seulement dans deux rivières (Lois et Harricana), considérant le coût élevé de cette analyse pour toutes les rivières, l'OBVAJ a opté pour trois (3) stations afin de vérifier avant tout l'applicabilité de l'indice dans la région.
- La fréquence des prélèvements pour l'IQBP₆ se fait non pas sur une base régulière, mais de façon périodique (1 fois/mois durant l'été et seulement 8 fois durant l'année).
- Dans certains cas et suite aux conditions météorologiques, la sonde YSI 556 refuse de se stabiliser lorsqu'elle est déposée directement dans la rivière. Des échantillons d'eau pour mesurer les paramètres physicochimiques (pH, température de l'eau, conductivité, oxygène dissous) sont donc utilisés, ce qui pourrait également influencer les résultats.

S'ensuivit une période de questions :

Q1 : La qualité de l'eau est satisfaisante dans la rivière Duparquet (station de Gallichan) alors qu'il y'a une dominance d'activités agricoles et de rejets municipaux non traités, peux-tu nous expliquer pourquoi ?

R1 : Les résultats de la qualité de l'eau présentés se sont basés sur les données collectées en été 2018. Une seule année d'échantillonnage ne peut pas confirmer l'état de la qualité de l'eau dans cette rivière. Il faut attendre les résultats de 3 ans successifs pour obtenir des résultats plus représentatifs.

Q2 : Comment peut-on expliquer la qualité mauvaise de l'eau de la rivière Landrienne ?

R2 : L'objet du présent rapport ne vise pas à trouver les causes, mais plutôt améliorer les connaissances relatives à la qualité des eaux de surface. Pourtant il est probable et possible de rejeter la faute sur les rejets des ouvrages de surverse municipale et les nombreuses terres agricoles se trouvant le long de cette rivière.

Au sujet des limites de la présente étude et du manque de données relatives au faible nombre de stations météorologique dans la région,

Q3 : Existe-t-il des stations pluviométriques alternatives autres que celles d'Environnement Canada ?

R3 : (venant de l'auditoire) : Il existe une station pluviométrique à Canadian Malartic, mais une station pluviométrique reste capricieuse et fragiles, ce qui fausserait éventuellement les données, si mal entretenues.

Au sujet de l'échantillonnage sur le lac Abitibi, Mme Jacinthe Châteauvert souligne le problème d'accès aux stations d'échantillonnage et suggère à l'OBVAJ d'encadrer les bénévoles et d'effectuer un travail de sensibilisation en ce sens. M. Omar Daouda Hamani dit que si l'on ne trouve pas de bénévole, les lacs ne seront plus échantillonnés (lac Malartic et lac Quévillon).

Q4 : Est-ce qu'une qualité de l'eau douteuse dans la rivière Lois municipalité Macamic peut présenter un danger ?

R4 : Oui, puisque la ville de Macamic s'approvisionne des eaux de surface.

Q5 : Est-ce qu'on cherche les échantillons d'eau pour analyser les diatomées aussi ?

R5 : Non, on a pris des échantillons des algues en frottant les roches qui se trouvent au fond de la rivière, et on les a envoyés à INRS à Québec pour analyse.

Q7 : Est-ce qu'il y a une station d'échantillonnage mise en place à Senneterre ?

R7 : Non, puisque le bassin versant de la rivière Bell est majoritairement forestier, il y a moins de risque de contamination de l'eau en comparaison avec les autres bassins versant.

2.2 Présentation des coûts du suivi des stations;

Mme Hajar Essalama a ensuite présenté les coûts totaux pour l'échantillonnage des stations en 2018. En résumé, les coûts, taxes incluses, concernent les achats de matériels (1129,51\$), les ressources humaines et administratives (20195,70\$), les déplacements (2218,80\$), les analyses en laboratoire pour l'IDEC (979,98\$), les analyses en laboratoire pour l'IQBP₆ (7841,30\$) et le classement trophique (259,84\$).

S'ensuivit une période de questions :

Q8 : Comment va le financement pour la campagne d'échantillonnage 2019 ?

R8 : Les demandes ont été envoyées aux municipalités et industries et l'échantillonnage pour le projet d'analyse de la qualité des eaux de surface 2019 devrait commencer en mai.

2.3 Discussion et pistes de solutions pour la poursuite du projet d'Analyse de la qualité de l'eau de surface.

En guise de conclusion et de recommandations et suite aux résultats, il est convenu de :

- Maintenir les efforts pour la caractérisation et la plantation de bandes riveraines agricoles;
- Sensibiliser les citoyens et les agriculteurs des impacts de certains usages sur la qualité de l'eau et expliquer les bonnes pratiques;
- D'identifier les surfaces dénudées et procéder à leur reboisement afin d'éviter l'érosion et le lessivage des sédiments;
- D'analyser la conformité réglementaire des fosses septiques des résidences proches des rivières polluées;
- D'étudier les sources de l'acidité de la rivière Fournière (station 6).

3. Présentation des résultats du projet analyse des puits résidentiels par M. Daouda

Le projet d'analyse des puits résidentiels a pris place au sein de l'OBVAJ en collaboration avec l'OBVT et la Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue considérant que 73% de la population de l'Abitibi consomme de l'eau provenant d'un puits domestique contre 13% en moyenne pour l'ensemble du Québec, qu'il est estimé qu'un (1) puits sur quatre (4) subira une contamination bactériologique (Provost, 2004) et que seulement 3,5% des propriétaires de puits font des analyses de la qualité bactériologiques annuelles (DSP, 2004).

Les objectifs du projet sont de réduire l'exposition de la population au contaminant organique et inorganique se trouvant dans l'eau des puits résidentiels et d'améliorer l'état des connaissances de l'eau souterraine.

Les résultats démontrent que 33% des puits échantillonnés présentent au moins un paramètre non-conforme. Le pourcentage de non-conformité par contaminant est le suivant : Coliformes fécaux (15%), NO₂-NO₃ (1%), Baryum (1%), Manganèse (13%), Arsenic (8%). Les résultats indiquent donc qu'il y a un potentiel élevé de retrouver des puits contaminés dans la région, que la participation au programme reste faible et que des efforts importants de sensibilisation doivent être menés.

Au sujet du faible nombre d'adhérents au projet analyse des puits résidentiels, Jacinthe Châteauvert affirme que le principal argument du citoyen est de signifier que la municipalité n'est pas conforme elle-même dans ses rejets municipaux et souligne le manque de peaufinement des projets en ce sens présentés aux municipalités par les MRC.

S'ensuivit une période de questions :

Q8 : Les statistiques pour les puits contaminés au Québec datent de 2004, il n'existe pas de statistiques plus récentes ?

R8 : M. Frédérick Bilodeau prend la parole et affirme que les paramètres étudiés avant tout sont les paramètres physico-chimiques ne varient pas dans le temps ou très peu. Les paramètres bactériologiques analysés sont, quant à eux, plus variables. La contamination par coliformes fécaux reste ponctuelle, tandis que la contamination par l'arsenic par exemple est continue.

Mme Sandra Pouliot de Monarques Gold affirme que plus de 60 des puits échantillonnés par Canadian Malartic sont contaminés à l'arsenic. M. Frédéric Bilodeau affirme par la suite que la contamination par le manganèse peut avoir des répercussions sur le développement normal de l'enfant, soit des impacts sur le quotient intellectuel.

Q9 : Les paramètres analysés sont les coliformes totaux ou coliformes fécaux ?

R9 : Coliformes fécaux totaux

Q10 : Pourquoi si peu de gens qui adhèrent au programme d'analyse des puits résidentiels ?

R10 : M Normand Grenier de la MRCAO affirme que les citoyens ne veulent pas faire d'analyse d'eau de leur puits parce qu'il y aurait possiblement un impact sur la valeur de leur propriété. L'analyse de l'eau des puits n'étant pas obligatoire.

Q11 : De nouveaux puits seront-ils échantillonnés en 2019 ?

R11 : Oui. Il reste des forfaits pour ceux qui le désirent.

Q12 : La profondeur du puits échantillonné n'apparaît pas dans l'étude. Est-elle demandée ?

R12 : Non (Note de CRG : cette information apparaît sur le site SIH).

Q13 : Comment se fait la publicité autour de l'offre d'analyse des puits résidentiels ?

R13 : La promotion se fait par l'entremise des journaux, par l'entremise de rencontre des différentes municipalités à ce sujet, par l'entremise de publicités diffusées à la radio.

M. Jonathan Gagnon du MELCC affirme que, d'un point de vue strictement personnel, s'il existait une offre globale d'analyse d'eau de puits par secteurs, ça inciterait les citoyens à adhérer au programme. Il souligne par le fait même un manque de cohésion du programme en ce sens.

Q14 : Les gens sont-ils avisés lorsqu'il y a dépassement de critères (manganèse, arsenic) ?

R14 : Oui. M. Frédéric Bilodeau affirme communiquer directement avec les personnes concernées.

4. Présentation des propositions de projet pour améliorer la qualité des eaux

Le développement de projets en cours concerne la poursuite du Projet d'analyse de puits résidentiels, le Projet de végétalisation des rives du lac Macamic et le Projet de végétalisation des bandes riveraines dans le bassin versant de la rivière Harricana.

S'ensuit une période de questions :

Q15 : Au sujet de la végétalisation autour de certains lacs, y a-t-il des sanctions pour ceux qui les détruisent ?

R15 : C'est le devoir des municipalités de s'en occuper et d'appliquer leur règlement. Amos, entre autre, a déjà mandaté un professionnel afin d'avoir une idée de la situation concernant leurs bandes riveraines sur leur territoire. Aussi, des contraventions ont été données par la municipalité aux propriétaires fautifs autour du Lac Macamic. Normand Grenier affirme que cette façon de faire implique un budget juridique pour les citoyens qui désirent affronter la ville en ce sens, ce qui met de la pression sur la taxation municipale.

Mme Nicole Damas affirme que le Projet Prime-Vert est un projet de caractérisation des bandes riveraines sur les terres agricoles et incite les agriculteurs à respecter la bande riveraine sur une distance de 5 m en leur octroyant une subvention. Cette caractérisation sur les bandes riveraines a été effectuée en 2017 et elle demeure un engouement pour les autres régions. M. Oumarou Daouda affirme que ce projet comporte un volet de sensibilisation en faisant référence à un danger de renversement des machines agricoles lorsqu'elles sont trop près de la bande riveraine, de l'érosion prématurée des berges.

5. Varia

Au sujet du Gazoduq, M. Oumarou Daouda Hamani encourage les personnes présentes à participer à la consultation publique à ce sujet, consultation publique qui se tiendra via le site web gouvernemental jusqu'au 18 janvier 2019. Cette consultation publique sur les enjeux servira de directives aux promoteurs quant à l'étude d'impact qui lui sera demandé. Il a aussi fait mention du retrait possible de la participation du RSVL des lacs Malartic et Quévillon. Enfin, il aussi été fait mention de la priorisation des problématiques identifiées dans le PDE.

S'ensuivit une période de questions :

Q16 : L'OBVAJ va se prononcer sur le Gazoduq ?

R16 : Une rencontre avec différents organismes a eu lieu récemment et l'OBVAJ se prononcera le 15 janvier 2019.

Au sujet de la menace de retrait du RSVL du lac Macamic et du lac Quévillon par le manque de bénévoles, plusieurs personnes présentes, dont Mme Jacinthe Châteauvert et Mme Jessica Morin, de Canadian Malartic, demande les points échantillonnage afin qu'elles puissent apporter une solution à cette menace de retrait. Une personne présente demande à ce que les municipalités soient directement impliquées dans cette démarche et que les bénévoles soient plus impliqués dans ce processus en leur expliquant clairement les enjeux de cet échantillonnage.

Levée de la réunion à 13 : 00.

Nous vous incitons fortement à nous joindre afin de nous faire part de vos informations, suggestions ou commentaires sur les différents projets présentés, préoccupations, développement de projet ainsi que pour tout commentaire concernant la tenue des rencontres. Nous vous invitons également à participer activement à la recherche de financement, votre participation étant essentielle à la bonne continuité des projets.

L'équipe de l'OBVAJ vous remercie grandement de votre précieuse collaboration.

Oumarou Daouda,
Directeur général
oumarou.daouda@obvaj.org

Hajar Essalama
Chargée de projet en gestion intégrée de l'eau
hajar.essalama@obvaj.org

Christian-Raphael Gilbert
Chargé de projet au plan directeur de l'eau
christian.gilbert@obvaj.org